



CHAMPIONNAT U 18 FEMININ

SAISON 2026 / 2027

REGLEMENT PARTICULIER

Pour tous les points non repris ci-après et dans les règlements généraux du CD 62, les règlements de la Ligue des Hauts de France ou les règlements fédéraux s'appliquent à tous les championnats organisés par le CD 62

La commission sportive pourrait être amenée à revoir certains points de ce règlement et y apporter des modifications

PREMIERE PHASE

Le championnat « U 18 Féminin » est composé de 8 poules de 6 équipes qui se rencontreront en matchs ALLER. Un classement inter poules des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} sera effectué. Afin de qualifier les équipes au niveau régionales et ceux qui joueront dans les différents niveaux départementales

DEUXIEME PHASE

Les 3 meilleurs premiers accéderont au niveau Régional, sauf si un club a déjà une équipe qui évolue au niveau Régional. La place sera proposée à une autre équipe classée première dans l'ordre du classement

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en trois niveaux

- « ELITE » Les 5 autres équipes restantes classées 1^{ère} et les 5 meilleures équipes classées 2^{ème}
- « EXCELLENCE » Les 3 autres équipes restantes classées 2^{ème}, les 8 équipes classées 3^{ème} de chaque poule et les 5 meilleurs équipes classées 4^{ème}.
- « PROMOTION » Les 3 autres équipes restantes classées 4^{ème}, les équipes classées 5^{ème} et les équipes classées 6^{ème}
- Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « ELITE »

A l'issue de la première phase

⇒ Les 5 autres équipes restantes classées 1^{ère} et les 5 meilleures équipes classées 2^{ème} seront reparties en 1 poule de 10 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇒ L'équipe classée 1^{ère} de la poule de la 2^{ème} phase sera championne U18F ELITE.

Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « EXCELLENCE »

A l'issue de la première phase

⇒ Les 3 autres équipes restantes classées 2^{ème} et les 8 équipes classées 3^{ème} de chaque poule et les 5 meilleurs équipes classées 4^{ème} seront reparties en 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U18F EXCELLENCE.

Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « PROMOTION »

A l'issue de la première phase

⇒ Les 3 autres équipes restantes classées 4^{ème} et les équipes classées 5^{ème} et les équipes classées 6^{ème} seront reparties en 2 poules de 10 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U18F PROMOTION.

Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

N. B.

AMBLETEUSE /MARQUISE 2 reçoit salle Municipale à AMBLETEUSE

AMBLETEUSE /MARQUISE 3 reçoit salle HERVE DUBUISSON A MARQUISE

Responsable du Championnat 1^{ère} et 2^{ème} Phase:

Gérard LEGER

Tel: 03 21 41 93 05

og.leger@laposte.net